Usagers en établissement de santé, vos droits.

1.

Liberté de choix & accessibilité

Je suis libre de choisir et de quitter, sauf exceptions, l'établissement qui me prend en charge. Je peux accéder au service public hospitalier quelle que soit ma condition sociale ou physique.

Secret médical & confidentialité

Mes données sont protégées, la confidentialité est garantie. Je peux m'opposer à leur traitement, sans que cela ne modifie ma prise en charge médicale. Pour cela, j'adresse un email à : **dpo@chu-nice.fr**

2.

3.

Accès au dossier médical

Je peux accéder à mes données médicales. Je m'adresse au secrétariat du service concerné et je remplis le formulaire dédié.
Si difficulté, il est accessible sur **www.chu-nice.fr** ou par email à : **cdu@chu-nice.fr**

4.

Qualité et respect des soins

Mon intimité, ma dignité et ma tranquillité sont préservées. Les professionnels sont garants de la qualité de mon accueil, de mes traitements, de mes soins et du soulagement de ma douleur.

Directives anticipées

Les professionnels du CHU de Nice veillent à ce que mes souhaits soient respectés dans les meilleures conditions et notamment, si je venais à ne plus pouvoir les exprimer. Pour cela, je rédige mes directives anticipées sur papier libre, daté et signé, ou à l'aide du formulaire spécifique, accessible sur : **www.chu-nice.fr**

5.

6.

Recherche biomédicale

Je peux participer, avec accord écrit, à une recherche biomédicale après information sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. Mon refus n'aura pas de conséquence sur la qualité de mes soins.

Personne de confiance

Je peux désigner une personne de confiance qui pourra m'accompagner dans mes décisions et devenir une personne ressource pour les professionnels, en l'indiquant à l'équipe soignante.

7.

Expression et écoute

Je peux m'exprimer sur ma prise en charge auprès de l'équipe soignante. Je peux également m'adresser à un représentant des usagers, à un médiateur ou à la Direction.
Par email : **cdu@chu-nice.fr**
Ou par voie postale :
Commission des Usagers
CHU de Nice Hôpital de Cimiez
CS 91179 - 06003 NICE cedex 1

8.

Croyances, convictions et cultes

J'ai la liberté d'exprimer mes convictions tant qu'elles n'entravent pas le bon fonctionnement de l'hôpital et les conditions de réalisation des soins.

9.

10.

Information, consentement & participation

Je suis informé(e) sur mes soins et je peux m'y opposer en le signalant au personnel. Tant que je suis capable de discernement, mon consentement libre et éclairé est demandé et tracé dans mon dossier. Il peut cependant être tacite pour des soins de routine ou non invasifs. Ma participation est également encouragée.

Dons d'organes et de tissus

En tant que citoyen(ne) français(e) ou étranger(e), résidant sur le sol français, je suis présumé(e) donneur d'organes et de tissus, sauf si je m'y oppose sur le site : **www.registrenationaldesrefus.fr**

11.

Vos **DEVOIRS :**

- **Civisme**
- **Hygiène**
- **Respect**
- **Responsabilité**
- **Solidarité**
- **Tolérance**

Toute atteinte morale ou physique peut faire l'objet de poursuite.

Source: Charte de la personne hospitalisée

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter votre livret d'accueil.

Texte

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES
Liberté Égalité Fraternité

chu de Nice